



## 1. AUTORISATION DE RETOUR D'ARTICLES (RMA ou RGA) ET PROCÉDURES

### IMPORTANT :

Avant de retourner du matériel, l'acheteur doit obtenir un numéro d'autorisation de retour de marchandise (RMA ou RGA), sans quoi, LED123 se réserve le droit de refuser les colis retournés.

- a) Veuillez-vous assurer de prendre connaissance de l'intégralité des renseignements contenus dans ce document.
- b) Veuillez compléter le formulaire de demande de retour de LED123 et nous le soumettre.
- c) *Un agent du service à la clientèle confirmera la réception de votre demande dans un délai maximal de 48 heures ouvrables.*
- d) *Si nous avons besoin de plus d'informations, un membre de notre équipe ou l'un de nos représentants vous contactera.*
- e) *Une fois votre numéro de RMA (ou RGA) émis, vous recevrez des instructions et pourrez retourner le matériel à l'adresse suivante :*  
LED123  
Dept. Retours et Garanties  
3755-E, Boul. Matte  
Brossard, QC J4Y2P4
- f) Assurez-vous d'inscrire votre numéro de RMA (ou RGA) de façon visible sur le colis afin d'éviter que celui-ci ne soit refusé.

## 2. PÉRIODES DE GARANTIE

La période de garantie est toujours calculée à compter de la date à laquelle un produit a été expédié de l'usine de LED123 vers le client. La période de garantie applicable est la suivante :

- Luminaires et leurs composants (incluant DEL et bloc d'alimentation) 5 ans

Tous les produits remplacés ou réparés sont couverts par la même période de garantie débutant à la date où le produit initial a été expédié de l'usine de LED123 vers le client et non à partir de la date de réparation ou de remplacement.

## 3. TERMES ET CONDITIONS DE LA GARANTIE

La garantie limitée de LED123 est non transférable et ne s'applique par conséquent qu'au premier acheteur/utilisateur. LED123 garantit à l'acheteur-utilisateur initiale que ses produits d'éclairage seront exempts de défauts de matériaux et de fabrication pour les périodes de garantie indiquées à la section « PÉRIODES DE GARANTIE » de ce document.

Dans l'éventualité où le matériel expédié aurait été endommagé dans le transport en direction du destinataire initial, il est impératif que la personne ayant reçu la marchandise signale et documente les dommages avec transporteur dès la réception sans quoi il ne sera pas possible de faire une réclamation pour ces dommages. Ni auprès du transporteur, ni auprès de LED123 ou de l'un de ses représentants.

Si un produit est présumé défectueux, LED123 se réserve le droit d'exiger que celui-ci soit retourné pour inspection suite à quoi LED123 décidera si celui-ci doit être réparé ou remplacé.

La garantie limitée de LED123 ne couvre en aucun temps les coûts liés à l'installation ou au remplacement (main d'œuvre, échafaudages, nacelles, etc.) des produits ni les dommages et frais collatéraux (perte de jouissance, de revenus ou de profits, dommages matériels ou autres coûts divers non mentionnés précédemment).

Aucun agent commercial et/ou distributeur n'est autorisé à modifier, changer ou prolonger les termes de la garantie limitée pour le compte de LED123.

(GART-FR-101320)



514-792-3533



1-855-585-5333



info@led123.ca



www.led123.ca



Cette garantie limitée est conditionnelle et ne s'applique pas aux :

- *Domages ou mal fonctionnement résultant d'une mauvaise manipulation / installation.*
- *Produits n'ayant pas été installé conformément aux instructions et directives de LED123.*
- *Tout produit n'ayant pas été installé conformément au Code Canadien de l'Électricité (CEC) en vigueur au Canada ou au Code National de l'Électricité (NEC) en vigueur aux États-Unis ou non employé en conformité avec les normes de sécurité de Underwriters Laboratories, Inc. (UL), de l'American National Standards Institute (ANSI) et / ou de l'Association Canadienne de Standardisation (CSA).*
- *Produits installés dans des conditions de fonctionnement anormales (par exemple : environnement sale ou corrosif, plafonds isolés ou coupe-feu, température ambiante excessive ou produits soumis à des surtensions, des survoltages, des sous-voltages ou à la foudre) à moins que ceux-ci aient été désignés par le fabricant comme ayant été expressément conçus à cet effet.*
- *Tout produit endommagé par le client ou ses installateurs, modifié ou utilisé inadéquatement.*
- Produits endommagés dans le transport et dont les dommages n'ont pas été constatés, confirmés et documentés avec le transporteur par la personne ayant initialement reçu la marchandise.

Les demandes de garantie doivent être communiquées par écrit directement au service à la clientèle de LED123 ou par le biais de l'un de ses représentants.

Avant de retourner du matériel, l'acheteur doit compléter le formulaire de demande de retour le soumettre à LED123 ou l'un de ses représentants puis obtenir un numéro d'autorisation de retour de marchandise (RMA ou RGA), sans quoi, LED123 se réserve le droit de refuser les colis retournés.

Considérant la nature « 100% sur mesure » de ses produits, LED123 n'est en aucun cas dans l'obligation de reprendre ou de créditer du matériel qui a été fabriqué et/ou expédié pour le client si celui-ci n'est pas défectueux. Elle se réserve, dans ce cas, le droit de refuser les demandes de retour ou d'éventuellement charger des frais de retour.

L'acheteur/expéditeur est responsable de tous les frais de transport de ses locaux au siège social LED123 pour l'envoi de produits retournés. L'acheteur est également responsable d'emballer adéquatement les produits retournés. LED123 déclinera toute responsabilité pour les dommages occasionnés durant le transport de retour.

L'acheteur est responsable des coûts et des dépenses, y compris la main-d'œuvre et d'équipement liés à la désinstallation ou la réinstallation des produits retournés et/ou remplacés.

Un représentant de LED123 ou une personne mandatée par celle-ci, peut en tout temps exiger la collaboration de l'acheteur/utilisateur afin que celui-ci effectue des tests/essais sur place pour évaluer si le produit est défectueux conformément à cette déclaration de garantie limitée.

Après avoir effectué des test et/ou inspecté les produits visés, LED123 déterminera à sa satisfaction si le produit rencontre ou non les termes de cette garantie limitée, la décision étant définitive, sans appel et liant toutes les parties.

LED123 réparera ou remplacera, selon son choix, les produits ou les pièces défectueuses. Aucun crédit ne sera émis sauf si cette décision vient de LED123.

Les produits retournés et couverts par cette garantie limitée seront réexpédiés sans frais par LED123 (en utilisant la méthode d'expédition de son choix) aux locaux du client uniquement. Si le client en exige autrement, le client sera responsable des frais d'expédition et des dispositions.

Si un produit retourné n'est pas couvert par cette garantie limitée, l'acheteur aura la possibilité de récupérer le produit (réparé ou non), mais sera responsable de toutes les dispositions et les frais liés à l'expédition du siège social de LED123 aux locaux du client.

Si un client décide de ne pas récupérer les produits retournés ou (dans l'éventualité que ceux-ci ne sont pas couverts par la garantie) si le client refuse de payer les frais liés à l'expédition du siège social de LED123 aux locaux de ce dernier, tous les produits / pièces deviennent immédiatement la propriété de LED123 et cette dernière ne sera en aucun temps tenu de les conserver plus longtemps.

